

2021/22 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe  
Cycle de certification 2021-2022

Itinéraire candidat :

# SUR LES TRACES DE SAINT PAUL, L'APÔTRE DES NATIONS - ITINÉRAIRE CULTUREL

Rapport d'expert indépendant

Cultural route  
of the Council of Europe  
Itinéraire culturel  
du Conseil de l'Europe





**Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe  
Cycle de certification 2021-2022**

**Rapport d'expert indépendant**

**Sur les traces de Saint Paul, l'apôtre des nations - Itinéraire  
culturel**

*Dr. Evdoxia Baniotopoulou  
Chercheuse indépendante*

*\*Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent  
en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe*

## TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif
2. Introduction
3. Corps de l'Évaluation
  - 3.1 Thème de l'itinéraire culturel
    - 3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire
    - 3.1.2 Contexte historique et culturel
    - 3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème
  - 3.2 Liste des priorités d'action
    - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement
    - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen
    - 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens
    - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts
    - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable
  - 3.3 Réseau de l'itinéraire culturel
    - 3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau
    - 3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre
    - 3.3.3 Extension du réseau dans les trois années à venir
  - 3.4 Outils de communication
    - 3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)
4. Conclusions et recommandations
5. Liste des références
6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et/ ou d'entretiens en ligne avec la direction du réseau et les membres du réseau
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert
8. Annexe 3 : Liste des acronymes, liste des figures, tableaux et documents complémentaires.

## 1. Sommaire exécutif

Le rapport qui suit est une évaluation de "Sur les traces de Saint Paul, apôtre des nations - Itinéraire culturel", un candidat à la certification en tant qu'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe dans le cadre du cycle d'évaluation 2021-22.

Le thème de l'itinéraire est celui des voyages de St Paul lors de ses missions en Europe et l'héritage et les valeurs qu'ils représentent aujourd'hui.

Une évaluation conforme aux règlements définis par le Conseil de l'Europe a été réalisée entre octobre et décembre 2021. Elle a comporté une étude du dossier de candidature soumis et une visite du siège de l'itinéraire à Thessalonique, des visites de sites dans les environs de la région de Macédoine centrale et des entretiens en ligne avec d'autres membres. Des critères spécifiques ont été utilisés aux fins de l'évaluation, qui se rapportent à trois domaines thématiques majeurs : le thème de l'itinéraire, les domaines d'action prioritaires et les critères pour les réseaux.

Les recherches ont montré que l'itinéraire bénéficie d'une très bonne base de croissance, notamment dans un contexte européen, et d'une possible reconnaissance mondiale. Saint Paul est un personnage de renommée internationale et vénéré, considéré comme un prédicateur de valeurs universellement acceptées. Les zones géographiques traversées par l'itinéraire sont d'une importance culturelle et d'une beauté naturelle uniques. Le projet est lancé par une équipe centrale de partenaires passionnés et enthousiastes, possédant une longue expérience dans les domaines du patrimoine culturel et du développement touristique.

Le thème de l'itinéraire doit cependant être le fruit d'une recherche multidisciplinaire et interculturelle. Il doit également être suffisamment conceptualisé pour correspondre aux intérêts et aux conditions de vie du citoyen d'aujourd'hui. En outre, l'itinéraire devrait présenter des actions plus nombreuses et plus variées, notamment à l'égard des visiteurs et du grand public. Cela lui permettrait de mettre en avant la coopération en matière de recherche et de développement, de valoriser la mémoire, l'histoire et le patrimoine européen, et de soutenir fortement le tourisme culturel et le développement culturel durable. Le réseau est bon, mais il est limité en nombre, en typologie et en portée. Il est juridiquement solide et financièrement viable, mais devrait être géré de manière plus dynamique et élargi.

En conclusion, l'itinéraire a un excellent potentiel de croissance et d'expansion, s'il traite efficacement ses lacunes en créant un noyau solide et des approches et des résultats diversifiés.

### Sommaire des conclusions de l'expert

	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la Résolution CM/Res(2013)67, <b>I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.</b>	X	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la Résolution CM/Res(2013)67, <b>II. Liste des priorités d'action.</b>		X
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la Résolution CM/Res(2013)67, <b>III. Liste des critères pour les réseaux.</b>	X	

## 2. Introduction

L'itinéraire culturel "Sur les traces de Saint Paul, l'apôtre des nations" est un itinéraire candidat à la certification du Conseil de l'Europe. Né d'un projet Interreg-II intitulé "Cult-RInG" (2017-2020), il s'est récemment cristallisé en tant qu'itinéraire culturel autonome, suite à une idée des partenaires collaborateurs, qui forment désormais son réseau.

L'itinéraire se concentre sur les missions de Saint Paul en Europe pour y prêcher, après sa conversion à la foi chrétienne. À travers celles-ci, il vise à mettre en valeur l'héritage européen et à représenter les valeurs européennes. Il s'intéresse en particulier à la liberté et aux valeurs du Conseil de l'Europe : les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Il a également pour objectif de renforcer le tourisme culturel et de soutenir la croissance et le développement durable dans les régions qu'il dessert, et au-delà.

Chronologiquement, l'itinéraire se situe au 1er siècle de notre ère. Cependant, sa portée géographique, actuelle et potentielle, couvre des zones riches en patrimoine, matériel et immatériel, provenant de toute l'histoire européenne, de la préhistoire à la création contemporaine d'aujourd'hui.

L'itinéraire est régi par un GECT (Groupement européen de coopération territoriale) nouvellement créé, portant le même titre. Son siège se trouve à Thessalonique, en Grèce. L'initiative est une synergie de quatre partenaires issus de quatre États membres du Conseil de l'Europe, à savoir la Belgique (avec une entité administrative/managériale uniquement), Chypre, la Grèce et l'Italie. Le premier est l'ECTN - European Cultural Tourism Network (Réseau européen du tourisme culturel), et les trois autres sont des autorités régionales : le Conseil régional du tourisme de Pafos, la région de Macédoine centrale et la région du Latium - Agence régionale du tourisme.

Le réseau souhaite s'étendre à d'autres régions, pays et peut-être continents, avec l'inclusion possible de la Turquie et de la Syrie (si et quand cela devient possible). Il souhaite également inclure différents types de membres, notamment des autorités municipales et religieuses, des organisations d'accueil, des tour-opérateurs, des associations culturelles locales, des musées et des centres de recherche. À titre indicatif, une dizaine de membres font l'objet de négociations en vue de leur inclusion immédiate, et une vingtaine d'autres pourraient suivre à terme.

Actuellement, l'itinéraire se concentre sur le passage de Saint Paul à Chypre (1<sup>ère</sup> mission), puis deux fois en Grèce (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> missions). En Grèce, ce sont surtout les sites de la région de Macédoine centrale, et plus particulièrement ceux de Thessalonique et de Veria, qui sont actuellement plus clairement liés à l'itinéraire, notamment par le biais de son identité visuelle. Le voyage de Saint Paul à Rome est également inclus dans l'itinéraire, une partie de l'itinéraire chevauchant la via Appia Antica Regina Viarium. Un arrêt à Malte, où le prétendu naufrage a eu lieu, peut être ajouté à cet itinéraire. Le point culminant du voyage est la Basilique Papale San Paolo Fuori le Mura.

Suit ici l'évaluation de l'itinéraire candidat à la certification. Le rapport suit toutes les exigences du Conseil de l'Europe concernant l'évaluation des itinéraires candidats, en soulignant le degré de leur conformité aux critères relatifs au thème, aux domaines d'action prioritaires, au réseau et aux outils de communication. Le rapport se termine par une série de conclusions et de recommandations, lorsque cela est nécessaire et applicable.

### **3. Corps de l'Evaluation**

#### **3.1 Thème de l'itinéraire culturel**

##### **3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire**

L'itinéraire se concentre sur les missions de St Paul en Europe au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, telles qu'elles ressortent des Actes des Apôtres et des traditions orales existantes. L'héritage des missions et les valeurs qu'elles représentent sont censés être au cœur du thème, car l'itinéraire cherche à souligner la dimension et l'importance européennes, et finalement mondiales, de la prédication de Saint Paul, qui est également connu sous le nom d'"Apôtre des Nations". Dans le même temps, l'itinéraire vise à mettre en évidence et à combiner le patrimoine européen matériel et immatériel que l'on trouve le long des routes des missions et des voyages de Saint Paul référencés, ou qui y est lié.

Le thème est tissé autour de différentes phases du voyage de St Paul. Bien qu'il vise à rassembler tout ce qui précède dans un ensemble significatif, il manque une direction conceptuelle globale qui se traduit également dans les choix de parcours effectués. Le premier parcours formellement inclus dans l'itinéraire - le proverbial "chemin de Damas" - fait référence au moment où Saint Paul s'est converti au christianisme. Il est utilisé comme une métaphore pour tout changement soudain qui peut se produire dans la vie d'une personne et qui peut conduire à une sorte de "conversion". Cependant, cette partie de l'itinéraire ne peut actuellement pas être mise en œuvre pour des raisons sociopolitiques. Elle reste donc théorique et réservée à une mise en œuvre future.

Les trois itinéraires des missions, un à Chypre et deux en Grèce, sont appréciés en tant que tels, car ils sont au cœur de l'établissement et de l'évolution du christianisme et sont généralement largement connus. Le lien avec un patrimoine culturel important et des zones d'une beauté exceptionnelle dans les trois pays membres, leurs sites à l'appui, est assez clair, mais leur lien notionnel avec le thème l'est moins. Les valeurs européennes sont indiquées et discutées sur la base des épîtres de Saint Paul, plutôt que sur l'itinéraire lui-même et sur ce qu'il a pu enseigner dans les lieux qu'il a traversés. Le thème de l'itinéraire devient donc à ce stade plus indirect et présuppose un niveau solide d'information et d'interprétation offert aux visiteurs et aux parties intéressées pour qu'une approche notionnelle holistique soit réalisée.

##### **3.1.2 Contexte historique et culturel**

La définition du thème n'est pas actuellement basée sur une recherche scientifique spécifique et un consensus d'experts multidisciplinaires de différentes régions d'Europe. Elle concerne l'itinéraire dans son ensemble, car la recherche sur divers aspects de l'itinéraire a été entreprise localement, dans chacun des États membres. Elle inclut un éventail d'approches. À titre indicatif seulement, cela va de conférences ecclésiastiques/théologiques (Grèce) à des publications concernant le tourisme durable et pédestre, ou l'histoire de routes historiques plus larges qui impliquent des parties de l'itinéraire actuel (c'est-à-dire la via Appia Antica, Italie).

Les autres recherches qui ont pu avoir lieu dans le cadre du projet Interreg-II "Cult-RInG" ne semblent pas avoir été formellement utilisées comme base pour cet itinéraire. Dans l'ensemble, la recherche locale existante n'a pas été organisée et évaluée de manière critique, et aucune nouvelle recherche n'a été entreprise sur le thème particulier de cet itinéraire en tant que produit culturel autonome. Dans l'état actuel des choses, le contexte de l'itinéraire est basé sur des mentions spécifiques trouvées dans les Actes des Apôtres et les épîtres de St Paul, en tant que récit formel actuellement approuvé par la direction de l'itinéraire.



Le contexte peut être situé chronologiquement au premier siècle de notre ère et se concentre sur la conversion de Paul (également connue sous le nom de "chemin de Damas"), ses trois voyages missionnaires - un à Chypre et deux en Grèce - et son voyage à Rome. Il s'appuie sur des passages spécifiques des Actes des Apôtres où ces éléments sont mentionnés. Il inclut également le voyage possible de l'Apôtre en Espagne, après son voyage à Rome, en se référant au Pape Clément I, à Jean Chrysostome, à Cyrille de Jérusalem et au Fragment Muratorien. Le récit de l'itinéraire est également complété par des traditions orales, tant laïques qu'ecclésiastiques, concernant les voyages de Saint Paul et ce qui s'est passé au cours de ceux-ci.

Plus précisément, selon les Actes, les événements suivants se sont produits. Tout d'abord, la conversion de Paul a eu lieu sur le chemin de Damas (voir Actes 9:1 – 9 ; Actes 22:6 – 11 ; et Actes 26:9 – 20). En 45 après J.-C., les deux apôtres Paul et Barnabé, accompagnés de Marc, se sont rendus d'Antioche en Silésie, et de là à Salamine, sur la rive orientale de Chypre, et le plus grand port de l'île à l'époque (Actes 13:5). De là, Saint Paul se rendit à Pafos, sur la partie occidentale de l'île. Là, il a converti le proconsul romain, faisant de Chypre le premier endroit au monde à être gouverné par un chrétien. Il s'est ensuite rendu à Perga, en Pamphylie (l'actuelle région d'Antalya, en Turquie). Pendant son séjour à Chypre, on pense qu'il a été torturé et qu'il a reçu " quarante coups de fouet " pour sa prédication.

Les deux missions en Grèce ont suivi. On pense qu'il est arrivé en 49 après J.-C. à Neapoli (Kavala) et qu'il s'est ensuite rendu à Philippi (également revisitée en 57, 63 et 64 après J.-C.), à Thessalonique et à Veria. La troisième mission (56-57 après J.-C., Actes 20:14) s'est déroulée de Jérusalem à la Grèce en passant par les îles de Chios et Mytilène, et au retour par les îles de Samos, Kos et Rhodes.

On considère que le voyage de Saint Paul vers Rome s'est déroulé via la Crète, et un naufrage à Meliti (l'actuelle Malte ou, selon d'autres, l'île de Kefallonia en Grèce), Syracuse, Rhegium, Puteoli, Forum Appii et Tres Tabernae, pour se terminer en 60 après J.-C. On pense que Saint Paul y a enseigné la forme pendant deux ans, en attendant son procès. (Actes 28:15). Enfin, le voyage possible de St Paul en Espagne (Tarragone) est également inclus.

Le contexte est enrichi de traditions orales, adoptées et/ou utilisées activement par des entités religieuses, des sociétés culturelles locales, ou les deux, selon les contingences. Il s'agit de deux types de points d'intérêt. D'une part, il y a des arrêts spécifiques, marqués dans l'itinéraire et mis en évidence de manière visible et tangible - à savoir, une tribune, ou des marches. Il s'agit de points spécifiques où Saint Paul est censé avoir prêché, selon les Actes et la tradition. D'autre part, les lieux qui peuvent avoir un "monument" tangible lié directement à l'itinéraire de Saint Paul. Ils peuvent avoir une valeur ecclésiastique et ethnographique. Par exemple, une grotte avec une source d'eau bénite est liée à un autre point d'intérêt/arrêt similaire en Chalcidique (Grèce), par le biais d'une légende qui raconte que l'apôtre est passé d'un endroit à l'autre, par une route souterraine imaginaire, alors qu'il était persécuté.

Le contexte culturel de l'itinéraire est très important, ne serait-ce qu'en raison de l'accumulation de patrimoine, matériel et immatériel, provenant de diverses époques historiques et pas seulement de la chronologie à laquelle l'itinéraire se rapporte. Les différentes branches de l'itinéraire passent, ou passeront potentiellement si elles sont élargies, par des zones qui offrent une variété d'offres culturelles et de liens avec l'histoire.

Dans l'ensemble, l'itinéraire peut être lié, de manière tangible et intangible, à l'Empire romain. Toutes les zones qui sont actuellement vérifiées comme participant activement à l'itinéraire, à Chypre, en Grèce et en Italie, faisaient partie de l'Empire romain. Le fait de passer par des

endroits spécifiques donne l'occasion d'en parler. En outre, les visiteurs peuvent visiter et voir une foule d'autres sites et monuments, tant laïcs qu'ecclésiastiques. Les arrêts confirmés de l'itinéraire se situent dans des lieux riches en sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, tels que Paphos, Rome, Thessalonique et Veria. Toutes ces villes ont également une longue histoire et des témoignages matériels allant de la préhistoire à la création contemporaine.

Enfin, le multiculturalisme historique de certaines villes peut être glané avec la possibilité, par exemple à Thessalonique, de visiter des églises chrétiennes, des synagogues, des monuments ottomans, tout en se familiarisant avec la démographie multiculturelle contemporaine de la ville.

### **3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème**

Ce thème vise à rassembler plusieurs valeurs, à savoir la liberté, l'égalité, la dignité, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Il s'agit notamment des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Ces valeurs découlent de la lecture et de l'interprétation par la direction de l'itinéraire d'extraits des épîtres de Saint Paul, notamment celles adressées aux Galates, aux Éphésiens et aux Corinthiens. Par conséquent, le thème lui-même représente indirectement ces valeurs, et c'est surtout le lien établi par la direction de l'itinéraire avec St Paul en tant que personnage, plutôt qu'avec ses itinéraires et ses missions, qui le fait. De plus, comme il existe un débat scientifique concernant les dates de rédaction de ces épîtres pauliniennes particulières, il n'est pas possible de les relier directement aux missions qui sont au cœur du thème de l'itinéraire. Enfin, comme il existe aussi un débat sur la paternité de certaines épîtres (par exemple, les Éphésiens), il n'est pas possible de relier nécessairement toutes ces informations à Saint Paul.

L'importance du thème pour la sensibilisation à une citoyenneté européenne fondée sur le partage de valeurs communes est présente. Elle n'est pas particulièrement mise en avant par la documentation de l'itinéraire, autrement que dans le cadre de

Dans le formulaire de candidature, la manière dont le thème contribue à interpréter et à comprendre la diversité de l'Europe d'aujourd'hui n'est pas particulièrement claire. Cependant, au cours des entretiens et des discussions avec les représentants des membres lors de la visite sur le terrain, il est apparu clairement que leur intention est de se concentrer sur la question de la diversité par le biais de deux voies. Tout d'abord, il s'agira de souligner et d'explorer plus en détail les façons dont la triple identité de Saint Paul lui-même (juif, chrétien converti et citoyen romain) lui a permis de se déplacer le long de l'itinéraire et d'entrer en relation avec différentes personnes.

Deuxièmement, les missions de St Paul et les itinéraires suivis seront utilisés comme toile de fond pour mettre en évidence les liens entre les cultures. Cela a été clairement indiqué comme une approche globale du thème et est accepté par tous les membres existants. Cependant, cette approche n'est pas actuellement liée au développement des activités et à la communication de l'itinéraire, bien que l'expression "Apôtre des Nations" soit clairement liée à St Paul en tant que figure de proue. Elle est souvent réitérée et utilisée pour signaler indirectement les plans visant à promouvoir le dialogue interculturel, à faciliter la prévention des conflits et la réconciliation par le biais de l'itinéraire, bien qu'encore de manière introductive.

La mise en œuvre sur le terrain des principes et valeurs exprimés dans les conventions du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales n'a pas été décelée en relation avec le thème, bien que les membres aient exprimé leur intention de la développer à l'avenir. Un exemple de la manière dont cette approche pourrait être réalisée est l'intégration dans

l'itinéraire de monuments qui ont été possédés et utilisés par différents groupes, ethniques, religieux et autres au cours de l'histoire, et qui sont liés historiquement à l'itinéraire emprunté par Saint Paul et aux arrêts qu'il a faits. Par exemple, les synagogues modernes de Thessalonique et de Veria, bien que n'étant pas les synagogues originales où il aurait enseigné, feront partie de l'itinéraire.

De même, à Véria, les églises originellement chrétiennes qui ont changé de mains sous la domination ottomane et sont redevenues chrétiennes au cours de l'histoire seront incluses dans les points d'intérêt à visiter parallèlement à l'itinéraire réel de Saint Paul. Cette approche, par exemple, est approuvée par les autorités régionales et municipales, ainsi que par le métropolitain de Véria. En tant que telles, ces intentions, qui seront inscrites dans l'itinéraire, sont révélatrices de son potentiel à promouvoir le multiculturalisme et l'inclusion.

### **3.2 Liste des priorités d'action**

Les activités que l'itinéraire a proposées jusqu'à présent en tant qu'entité unifiée sont principalement liées à la communication avec les parties prenantes et à la sensibilisation par le biais de conférences ou d'événements informatifs auxquels participent les parties prenantes existantes et potentielles. Bien que ces activités soient liées au thème de l'itinéraire, elles s'adressent aux principaux membres et aux parties intéressées, plutôt qu'au grand public. Le réseau se concentre plutôt sur une offre touristique abondante, à la fois avec l'aide des offices du tourisme et des guides locaux.

En outre, il existe des types d'activités organisées au niveau local (même si elles suscitent parfois un intérêt international), qui font toutefois partie d'autres initiatives, parfois établies de longue date, qui ne sont pas gérées de manière centralisée par l'itinéraire. C'est le cas, par exemple, des événements "Pauleia", une série de célébrations qui depuis 1995 ont lieu chaque année en juin dans la ville de Véria (Grèce), organisées par la Sainte Métropole de Veria, Naousa et Kampania, et actuellement soutenues par la Municipalité et la Région de Macédoine centrale. Des célébrations similaires sont organisées ailleurs. Cependant, les événements ci-dessus ne correspondent pas à des activités conceptualisées, initiées et gérées de manière centralisée par l'itinéraire.

Dans le cadre du plan de travail pour 2021-23, le réseau a annoncé les activités suivantes :

1. Élargissement de l'adhésion
2. Mise en place d'itinéraires locaux
3. Événements dans les institutions européennes (Comité des régions 2021, Parlement européen 2022, Comité économique et social européen 2023)
4. Événements dans les salons du tourisme (World Travel Market London, ITB Berlin, BIT Milano, Philoxenia Thessaloniki)
5. Camps de vacances / Randonnées (Août – en 2021 cela n'a pas eu lieu)
6. Fête de la Saint-Paul (29 juin)
7. Conférence annuelle (mai)
8. Voile Flotille (septembre)
9. Conférence UNESCO/OMT sur le tourisme culturel (décembre)

[5, 7 et 8 ne semblent pas avoir eu lieu en raison de la pandémie de Covid-19].

Par conséquent, la liste des activités envisagées pour atteindre les objectifs de l'itinéraire est plutôt limitée.

### 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Jusqu'à présent, l'itinéraire a présenté un Comité Scientifique comprenant deux membres, à savoir Vasileios Demou, Consultant du Très Révérend Métropolite Georgios de la Sainte Métropole de Kitros, Katerini et Platamon ; et Jordi Tresserras Juan, Président d'ICOMOS-Espagne. Les premiers ont discuté de la possibilité d'une contribution de la Sainte Métropole aux objectifs de l'itinéraire. Ce dernier, comme il ressort d'une brève discussion avec lui, a collaboré avec le réseau depuis le début, en particulier en prodiguant des conseils sur l'extension possible de l'itinéraire à Tarragone en Espagne.

En tant que tel, il n'existe pas encore de comité scientifique solidement constitué, dont l'objectif est de diriger la recherche interdisciplinaire dédiée à l'itinéraire, tant au niveau théorique que pratique, et de rassembler les connaissances dispersées sur l'itinéraire.

Pendant la visite sur le terrain, la direction de l'itinéraire et le membre grec, ainsi que les représentants des deux autres membres (en ligne) ont indiqué la nécessité de créer un comité scientifique fort, qu'ils sont en train de rechercher et de former. Ils ont déjà suscité l'intérêt de certains universitaires et chercheurs, avec lesquels ils discutent d'une éventuelle participation, que ce soit sur une base formelle ou dans un rôle consultatif informel. Parmi eux figurent le directeur de la recherche du Conseil national de la recherche de Rome (CNR), ainsi que des universitaires de l'université Tor Vergata de Rome, de l'université Aristote de Thessalonique et de l'université Neapolis de Pafos. Le directeur du Centre européen pour les monuments byzantins et post-byzantins (Thessalonique), qui a une vocation exclusivement européenne et mène à la fois des activités de recherche et de conservation des monuments, a également exprimé le souhait de soutenir les travaux de l'itinéraire.

En ce qui concerne les publications qui figurent sur le formulaire de candidature, il est possible qu'un malentendu se soit produit lors de la préparation du formulaire de la part des candidats. Ceci ne permet pas de procéder à une évaluation correcte, car les exigences du formulaire ne correspondent pas aux dispositions prises par les candidats. Ces derniers ont été invités, dans les domaines où ils ont répondu, à fournir les publications directes et indirectes du réseau au cours des trois dernières années. Il s'agissait de publications recherchées, gérées et/ou produites par le réseau lui-même, plutôt que par des auteurs extérieurs qui n'ont pas d'affiliation formelle avec le réseau. Comme cette information n'a pas été fournie correctement, il n'a pas été possible d'évaluer ce point. Lors de la visite sur le terrain, aucune autre publication gérée par le réseau n'a été signalée.

En dehors de la fonction définie et centrale d'un Comité Scientifique et de son importance pour la création d'activités correspondant à son caractère multidisciplinaire et interculturel, il existe des cas où les membres actuels sont conscients de, ou ont coproduit, certaines recherches. Ces travaux ne sont pas spécifiquement axés sur l'itinéraire lui-même, mais pourraient, s'ils étaient systématisés, contribuer à une direction générale de la recherche et à ses composantes.

Par exemple, la région du Latium a utilisé la recherche archéologique, la recherche découlant d'un observatoire régional, ou se concentrant sur les modèles de durabilité des itinéraires culturels et les nouvelles expériences numériques, y compris la réalité augmentée, en travaillant sur ses itinéraires existants, dont certaines parties coïncident avec les traces de Saint Paul. Depuis 15 ans, Pafos développe des recherches afin d'établir exactement comment le voyage de Saint Paul était lié à la région. La Sainte Métropole de Véria, Naousa et Kampania organise depuis 27 ans des conférences dont les actes portent sur la vie et l'œuvre de Saint Paul. ECTN a organisé une première conférence annuelle du GECT (2020), avec une contribution académique et la discussion de bonnes pratiques avec d'autres

itinéraires culturels expérimentés, sur des sujets similaires (par exemple, l'itinéraire des chemins de St Olav). Les discussions dans le cadre d'une conférence annuelle sur la façon dont la vie et l'œuvre de St Paul ont influencé l'art et la musique devraient également se poursuivre à l'avenir.

Dans l'ensemble, les membres du réseau entretiennent également de bonnes relations et échangent des informations sur les bonnes pratiques et les ressources utiles avec d'autres Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, notamment par le biais de leur participation en tant que membres à des Itinéraires culturels, tels que la Route du Rideau de Fer, l'Iter Vitis et la Via Francigena. Tout ce travail et toutes ces informations n'ont pas été rassemblés, passés au crible, systématisés, mis en évidence et utilisés de manière constructive afin de former une base de recherche solide et en développement pour l'itinéraire. La création d'un comité scientifique solide pourrait, entre autres, contribuer à cette orientation.

### **3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen**

La variété limitée des actions organisées par le réseau ne permet pas une valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen de manière dynamique. La mise en valeur du patrimoine physique, et par conséquent, peut-être, immatériel, pourrait être liée au fait que certains sites négligés, tels que la tribune de St Paul à Lagina, en Grèce, pourraient être inclus dans le réseau. La participation éventuelle du Centre européen pour les monuments byzantins et post-byzantins pourrait contribuer à la réalisation de cet objectif global.

Le réseau ne démontre pas comment il prend en compte et promeut les chartes, conventions et recommandations du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS sur la restauration, la protection et la mise en valeur du patrimoine, le paysage et l'aménagement du territoire.

Les actions organisées jusqu'à présent ne montrent pas comment le réseau identifie et met en valeur les sites du patrimoine européen autres que les monuments et les sites. Une intention en ce sens a pourtant été déclarée par les membres, notamment en ce qui concerne les zones rurales. Elles prennent également en compte, dans une certaine mesure seulement, le patrimoine physique et immatériel des minorités ethniques.

Quelques bonnes initiatives de formation visant à sensibiliser les décideurs, les praticiens et le grand public ont été notées. En particulier, le membre chypriote a clairement indiqué l'organisation d'ateliers destinés aux hôteliers, aux offices de tourisme et aux médias. Le membre grec a organisé une session d'information et poursuit des discussions individuelles avec les parties intéressées, tout en travaillant en étroite collaboration avec l'Association des guides touristiques de Thessalonique.

### **3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens**

Le réseau a envisagé certaines activités pour les jeunes Européens, sous la forme d'un camp de jeunes et d'activités de randonnée qui se tiendraient chaque année au mois d'août. L'édition de cette année a été reportée en raison de la pandémie de Covid-19 et des alternatives sont recherchées par les membres. Les camps seront organisés avec la participation de YMCA.

En outre, des échanges seront organisés pour les étudiants des trois pays participant actuellement au réseau, entre les villes de Pafos, Rome et Thessalonique. Aucun autre détail n'est fourni sur ce point.

### **3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts**

Du côté des membres grecs, il existe des preuves que la pratique contemporaine de la culture et des arts est liée à l'itinéraire. En particulier, lors de la visite sur le terrain et d'une excursion d'une journée dans la ville de Véria, qui est au cœur du développement de l'itinéraire, des réunions ont eu lieu avec, entre autres, des représentants de l'Atelier expérimental de Vergina. Il s'agit d'une société civile à but non lucratif, dont l'objectif est de diffuser la culture à travers divers projets en Grèce et ailleurs.

Elle représente, entre autres, l'œuvre de l'artiste et architecte grec de renommée internationale, le professeur Efthymios Warlamis (1942-2016). L'artiste avait créé une série d'œuvres sur St Paul, qui ont été présentées lors d'une exposition au musée de la Culture byzantine de Thessalonique (2016). Ces œuvres seront potentiellement exposées dans un projet de nouveau bâtiment/monument contemporain à Saint Paul le long de l'itinéraire, conçu par la société. En outre, les membres de l'association, qui sont d'anciens étudiants de l'artiste, ont présenté un portfolio d'esquisses et de rendus 3D de sculptures et d'objets proposés qui seront utilisés le long de l'itinéraire entre Thessalonique et Véria comme marqueurs de distance et lieux de repos et de réflexion (voir également les commentaires relatifs à la cartographie dans ce rapport).

Au-delà de ces initiatives, l'itinéraire dans son ensemble ne semble pas donner lieu à des débats et des échanges dans une perspective interculturelle entre les diverses expressions culturelles et artistiques des différents pays d'Europe.

L'itinéraire ne conduit pas spécifiquement des activités et des projets artistiques qui explorent les liens entre le patrimoine et la culture contemporaine. Il ne met pas non plus en évidence les pratiques créatives innovantes, en les reliant à l'histoire du développement des compétences. De même, il ne présente pas d'activités permettant d'organiser des réseaux et des activités et d'abolir les barrières entre professionnels et non-professionnels.

### **3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable**

Le nombre et la portée limités des activités ne permettent pas de comprendre pleinement comment le réseau peut tenir compte des identités locales, régionales, nationales et européennes, promouvoir le dialogue entre les cultures urbaines et rurales et les différentes zones, ainsi qu'entre les cultures majoritaires et minoritaires, autochtones et immigrantes.

Le réseau a l'intention de travailler en étroite collaboration avec la Turquie et la Syrie (lorsque cela sera possible) pour coopérer sur certaines parties de l'itinéraire.

## **3.3 Réseau de l'itinéraire culturel**

### **3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau**

Le réseau de l'itinéraire comprend actuellement quatre membres de quatre pays différents, à savoir la Belgique, Chypre, la Grèce et l'Italie. En tant que tel, il correspond au critère d'inclure au moins trois États membres du Conseil de l'Europe. Les membres ont un historique de collaboration, puisqu'ils ont tous participé au projet Interreg-II "Cult-RInG" (2017-2020), dont l'idée de l'itinéraire actuel est issue.

L'entité juridique établie comme responsable de l'itinéraire est un Groupement européen de coopération territoriale (GECT), homonyme de l'itinéraire. Il a été approuvé par la 4<sup>ème</sup> réunion

des membres concernés de la Région de Macédoine centrale, le 22 mai 2020, décision n° 23/2020. Il est fondé sur la loi grecque 4483/2017, articles 108-114, art. 8 du règlement (CE) n°1082/2006 du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006. Il a été approuvé par le ministère de l'Intérieur, département des relations internationales et européennes. Il s'agit d'une entité de droit privé, au service de l'intérêt général.

Le GECT a été préféré à toute autre association ou groupement en raison de sa grande importance en tant que formation administrative, de sa reconnaissance par l'Union européenne et de la flexibilité qu'il confère à la région de Macédoine centrale en matière administrative et financière.

Il est présidé par le préfet, M. Apostolos Tzitzikostas, suppléé par le chef du tourisme de la Région de Macédoine centrale, M. Alexandros Thanos. Tous les membres participent à l'administration comme suit (selon la direction) : Vice-président (Italie), trésorier (Chypre), secrétaire général et gestionnaire (Belgique). On note ici une petite incohérence par rapport à la composition Comité de gestion-Comité directeur (p.7 des statuts), en ce qui concerne les éléments suivants :

- Il ne semble pas y avoir deux vice-présidents, mais un seul.
- le directeur est la même personne que le secrétaire général

Cette incohérence pourrait être due au fait que le réseau est encore très petit, avec seulement quatre membres. Il s'agit toutefois d'une question qui, pour des raisons formelles et pratiques, devrait faire l'objet d'une attention particulière et être résolue.

Des protocoles d'accord ont été signés entre tous les membres, concernant le travail vers un objectif commun dans le contexte de l'itinéraire culturel en question.

Le dossier de candidature ne contenait pas d'informations sur les assemblées générales. Au cours de la visite sur le terrain, des détails sur ces assemblées ont été demandés et obtenus. Trois assemblées générales ont eu lieu jusqu'à présent : 18 mars 2021, 28 juin 2021 et 4 novembre 2021.

La direction de l'itinéraire a l'intention de tenir des AG au moins deux fois par an. Il semble que la communication interne soit jusqu'à présent bonne, en raison de l'historique de collaboration des membres. Cependant, les mesures pour une communication et une prise de décision efficaces n'ont pas été relayées par l'itinéraire.

Le GECT est actif dans la recherche de partenariats, bien que des méthodologies différentes soient suivies dans chaque pays pour refléter les caractéristiques régionales en matière de sensibilisation et de coercition. Le GECT n'a pas fourni de modèle pour la coordination des activités communes. Au contraire, il joue plutôt un rôle moins actif à cet égard. Le fonctionnement quotidien du réseau est, pour l'instant, assuré par les personnes constituant le GECT. Cependant, il n'y a pas de personnel dédié. L'intention de renforcer le personnel en fonction des besoins, au fur et à mesure que le réseau se développe, par le biais de détachements et/ou d'embauches a été clairement exprimée.

La viabilité financière du réseau est, selon le GECT, assurée indépendamment de la génération de revenus. Tout d'abord, les quatre membres fondateurs se sont engagés à payer leur cotisation annuelle de 2000 euros chacun. Deuxièmement, il a été souligné lors de la visite sur le terrain que le réseau a été inscrit dans les stratégies des trois régions et qu'il sera protégé financièrement, même en cas de défaillance de ses propres moyens. Il n'a pas été mentionné quel pourcentage du financement provenant directement des régions sera

consacré à l'itinéraire, et si cela sera à perpétuité. Cependant, la direction et les représentants interrogés ont réitéré que cela sera assuré. La Région de Macédoine centrale attend également l'approbation d'un accord de partenariat pour le Cadre de développement, 2021-27, dans le cadre des Fonds structurels européens. Elle a indiqué qu'elle était disposée à dépenser à partir de là aussi, bien que des détails supplémentaires n'aient pu être fournis à ce stade.

Les cotisations ont été fixées à 2.000 pour les Régions et les Municipalités. Aucune décision n'a été prise concernant les autres entités, mais la direction estime que la meilleure stratégie consiste à maintenir les cotisations à un niveau bas, afin d'attirer le plus grand nombre de membres possible. La catégorisation des membres n'a pas encore été faite.

### **3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre**

Ce sont également les membres fondateurs de l'itinéraire. Plus précisément, il s'agit

- Du Réseau européen du tourisme culturel (ECTN, siège à Bruxelles, Belgique), une association internationale enregistrée sous la loi belge.
- De la région de Macédoine centrale (siège de Thessalonique, Grèce)
- De la Région de Pafos (siège à Pafos, Chypre)
- De l'Agenzia Regionale del Turismo, Regione Lazio (siège à Rome, Italie)

Les trois derniers membres sont tous des autorités publiques.

Les membres ont été sélectionnés pour deux raisons : premièrement, les trois régions disposent de riches ressources, matérielles et immatérielles, liées au thème de l'itinéraire et peuvent très bien les développer. Deuxièmement, tous les quatre, y compris l'ECTN, qui ne participe que du point de vue de la coordination/gestion (c'est-à-dire sans ressources de patrimoine matériel ou immatériel qu'ils administrent) avaient déjà collaboré au projet Interreg II, intitulé "Cult-Ring" (2017-2021), sur lequel cet itinéraire est largement basé. En ce qui concerne les catégories de membres, les membres sont conscients qu'actuellement le réseau n'est pas typologiquement diversifié. Pour cette raison, et pour diversifier les approches, les ressources et les services offerts par l'itinéraire, ils prévoient d'inclure à terme d'autres types de membres, tels que les municipalités et autres autorités locales, les autorités et entités religieuses, les organisations culturelles locales, les propriétaires d'entreprises d'accueil, par exemple les restaurants et les hôtels, et les agences de voyage.

Il n'existe pas actuellement de procédure standard pour la sélection des membres du réseau. De plus, il n'existe actuellement aucune cartographie spécifique des membres pour guider la stratégie de leur sélection.

### **3.3.3 Extension du réseau dans les trois années à venir**

Les membres actuels savent, par le biais de leurs expériences et/ou collaborations précédentes, quels sont les membres les plus aptes à être inclus dans un premier élargissement et en ont discuté entre eux. La direction de l'itinéraire a jusqu'à présent recherché la disponibilité et la volonté des futurs membres potentiels et a soit déjà organisé, soit promis d'organiser des réunions individuelles pour les informer et discuter de leur implication potentielle.

En particulier, la Région de Macédoine centrale et les parties prenantes locales se sont réunies officiellement dans le cadre du projet susmentionné aux occasions suivantes, au cours desquelles l'itinéraire a été discuté, entre autres questions (1<sup>ère</sup> – 3<sup>ème</sup> réunions du groupe des



parties prenantes locales, respectivement le 21 décembre 2017, le 22 juin 2018 et le 18 décembre 2018).

En outre, au niveau local, la direction de l'itinéraire a organisé une demi-journée d'information, intitulée "L'itinéraire culturel - Sur les traces de Saint Paul. Développement et perspectives", le jeudi 2 décembre 2021, adressée à toutes les municipalités de la région de Macédoine centrale, aux métropoles saintes, aux musées et aux organisations et acteurs qui seraient intéressés par une participation, notamment la région de Macédoine orientale et de Thrace, les professionnels du tourisme et les associations professionnelles. Cela a coïncidé avec la visite sur le terrain de l'expert, et un large intérêt de la part d'une variété d'acteurs pour la participation au réseau a été vérifié.

Ci-dessous, une liste de membres potentiels qui sont très susceptibles, sur la base de leur expression d'intérêt, à rejoindre le réseau :

- Sainte Métropole de Kitros, Katerini et Platamon
- Sainte Métropole de Neapolis
- Sainte Métropole de Thessalonique
- Sainte Métropole de Véria, Naousa et Kampania
- Association des hôteliers de Thessalonique
- Musée archéologique de Thessalonique
- Musée de la culture byzantine, Thessalonique
- Atelier expérimental de Vergina
- North Events (communication et conseil pour l'industrie du tourisme)
- Trace Your Eco (organisateur d'activités de plein air)
- Mount Athos Center
- Municipalité de Thessalonique
- Doxakis Tours
- Egnatia Motorway S.A.
- Association des offices de tourisme de Macédoine et de Thrace

Les autres entités intéressées sont les Éphorats des antiquités de la ville de Thessalonique et de Serrès, le Bureau de développement régional, la Direction régionale du tourisme de Macédoine centrale et le Saint-Synode de l'Église de Grèce. En outre, les régions de Macédoine orientale et de Thrace, de Crète, d'Attique, du Péloponnèse et de l'Égée du Nord ont toutes exprimé leur intérêt à participer, car elles ont toutes identifié et recherché des itinéraires et des monuments relatifs aux missions de St Paul en Grèce.

La direction de l'itinéraire n'a pas donné d'informations spécifiques pour l'adhésion immédiate de nouveaux membres internationaux au réseau.

### **3.4 Outils de communication**

#### **3.4.1 État des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)**

L'itinéraire ne bénéficie pas d'une stratégie de communication spécifique développée par le réseau et appliquée par tous les membres du réseau.

L'itinéraire a un logo spécialement développé (Illustration 1). La logique de sa création a été expliquée oralement au cours des discussions lors de la visite sur le terrain. Le visuel choisi

est une image recadrée d'une mosaïque de la chapelle de l'archevêque de Ravenne (Cappella Arcivescovile), datée de 494-519, provenant d'Europeana (europeana.eu). Aucune information supplémentaire n'a été fournie sur les droits d'utilisation de l'image. Cette mosaïque a été choisie parce qu'elle est caractéristique de l'art paléochrétien situé au carrefour de l'Europe occidentale et de l'Europe orientale, tentant ainsi de relier deux régions européennes traditionnellement disparates, notamment en termes de religion. Elle possède une police de caractères et des couleurs spécifiques dont les membres ont confirmé la cristallisation.

Lors de la visite sur le terrain, le logo a été trouvé à l'extérieur de certains des sites visités, mais pas tous. Il faisait partie d'un panneau plus grand qui comportait également un code QR, dirigeant l'utilisateur vers le site web de l'Itinéraire. Lorsque le panneau n'a pas été utilisé, les représentants de l'Itinéraire ont manifesté leur intention de l'ajouter. Les documents imprimés acquis lors de la visite sur le terrain ne portaient pas le logo de l'Itinéraire, bien qu'ils portaient plusieurs autres logos de projets auxquels ils étaient liés.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de **charte graphique** spécifiquement développée. Les supports de communication existent, mais ne sont pas jusqu'à présent développés spécifiquement pour le nouvel itinéraire culturel. En termes de supports de communication, il existe des dépliants, des sites internet et dans le cas de Chypre une application sur les étapes de l'itinéraire de St Paul à visiter dans le cadre des Itinéraires développés dans chacun des pays. Ils ont été développés dans le passé, à d'autres occasions ou dans le cadre d'autres projets, y compris le projet Cult-Ring, dont l'idée de l'itinéraire culturel est issue. Ils ne sont pas spécifiquement créés en tant que matériel original ou conçu à l'origine pour l'Itinéraire en question.

La communication du nouvel Itinéraire culturel s'appuie principalement sur le site web de l'Itinéraire (stpaul-culturalRoute.eu). Ce site est disponible en anglais, mais pas encore dans les langues des membres fondateurs, ni dans d'autres langues. Le graphisme principal est en accord avec les couleurs choisies pour le logo. La section d'accueil fournit quelques informations de base sur certains aspects de l'Itinéraire, notamment ses membres fondateurs et ses objectifs, ainsi qu'une vidéo YouTube ("documentaire") avec des images des principales étapes de l'Itinéraire, sans narration. Dans les sections d'actualités, les informations se limitent à la présentation de l'Itinéraire à deux conférences, l'une spécifique à l'Itinéraire et l'autre plus générale organisée par ECTN. La mise en page et le matériel sont quelque peu confus, car le "documentaire" est à nouveau présenté comme la présentation à la conférence internationale organisée par ECTN. Il n'y a pas d'autres informations fournies pour le moment.

La section des événements annonce uniquement la 2<sup>ème</sup> Conférence annuelle qui se tiendra en décembre 2021, sans autre information. Aucun autre événement n'est référencé. La section "À propos" comporte trois parties. La partie Valeurs européennes présente le même texte que dans la candidature avec quelques visuels d'accompagnement. La partie Tourisme culturel présente quelques idées sur la manière dont l'Itinéraire peut y être lié, mais de manière sommaire. Le documentaire renvoie à nouveau à la vidéo YouTube.

La section Missions communique des informations sur chacune des missions et des voyages sur lesquels l'itinéraire est basé. Elles sont accompagnées de cartes qui indiquent les itinéraires. Toutefois, celles-ci proviennent de sources extérieures et ne sont pas spécialement conçues pour l'Itinéraire lui-même. La partie Héritage ne comporte que des éléments visuels. En particulier dans la section Arts, plusieurs peintures sont utilisées, dont certaines sont légendées, mais pas complètement, et d'autres non. La section Voyages, bien qu'elle contienne des arrêts intéressants, ne contient aucune autre information et semble être en cours de construction. Les arrêts mentionnés sous la rubrique Voyage font vraisemblablement référence à des développements futurs, car seuls certains d'entre eux sont actuellement

officiellement inclus dans l'itinéraire. Il s'agit de : Pafos, Thessalonique et Véria. Les arrêts de la section italienne sont manquants.

Dans l'ensemble, le site web, qui présente par ailleurs de bons onglets clairs pour les différentes sections, n'a pas une présentation très claire, ni toutes les informations requises. Il n'est pas particulièrement convivial, avec de grandes sections et des visuels qui ne dirigent pas l'attention de l'internaute sur le plan visuel. 9 sites du patrimoine mondial de l'UNESCO sont liés à l'itinéraire, bien que ceux-ci soient regroupés par ville et non par site, le nombre est donc inexact ici. De plus, dans cette liste de villes, seules Paphos, Rome et Thessalonique font actuellement formellement partie de l'itinéraire.

En outre, le site Web fait référence à la via Appia Antica et à la via Egnatia. L'itinéraire chevauche effectivement ces deux routes historiques, mais seulement en partie, et cela n'est pas souligné ici. En outre, il est fait référence à "plus de 50 églises dédiées à St Paul", avec une note indiquant que certaines sont partagées avec St Pierre. Cependant, il n'est pas précisé de quelles églises il s'agit, ce qui pourrait également intéresser le visiteur. Les éléments visuels utilisés pour montrer comment l'histoire et l'héritage européen de Saint Paul ont été représentés dans l'art occidental sont importants. Ils ne sont toutefois qu'illustratifs et ne sont pas correctement légendés. Ils pourraient également induire en erreur, car le visiteur pourrait s'attendre à les voir en parcourant l'itinéraire. Même si l'on peut les trouver quelque part le long de l'itinéraire, cela n'est pas mis en évidence.

Bien que le site Web comporte certaines parties qui pourraient aider les parties prenantes à s'intéresser et à s'impliquer, comme la partie sur le tourisme culturel, il n'offre pas beaucoup plus de détails sur la façon dont cela sera réalisé. La fréquence des mises à jour du site n'est pas établie. Certaines parties du site sont encore en construction.

En termes de comptes de réseaux sociaux, l'itinéraire est présent sur Facebook et dispose d'une vidéo sur YouTube. C'est cette dernière qui constitue le "documentaire" dont il est question sur le site web. La page Facebook de l'itinéraire culturel : "In the footsteps of St. Paul, the Apostle of the nations" a été initialement créée en 2018 sous le nom de "Cultural Route: In the footsteps of St Paul the Apostle". Elle a été changée pour son nom actuel en avril 2020, qui reflète le nom officiel actuel de l'itinéraire. La page Facebook compte 97 adeptes et, avant novembre 2021, elle n'était pas mise à jour très fréquemment, environ une fois par mois. En novembre, elle a été mise à jour un peu plus fréquemment. La page partage quelques informations sur les monuments de l'itinéraire, sur les événements tels que les réunions et conférences relatives à l'itinéraire, et sur les visites de sites.

L'itinéraire ne dispose pas de pages Instagram, Twitter, LinkedIn ou de blogs. Cependant, le partenaire chypriote a mentionné lors de son entretien que son organisation a commencé à réfléchir à l'utilisation éventuelle d'influenceurs pour atteindre un public plus large et potentiellement plus jeune via des canaux tels qu'Instagram.

L'itinéraire ne dispose d'aucun matériel de visibilité dédié, comme des brochures, des dépliants, des affiches, des guides touristiques, etc. De riches ressources de visite de ce type existent, mais sont développées localement, par exemple par les Régions, les municipalités, l'Eglise. Si elles font référence à des points de l'itinéraire et à d'autres points d'intérêt pour les visiteurs, elles ne sont pas dédiées à l'itinéraire culturel en tant que tel, ni unifiées sous l'égide d'une stratégie commune ou d'une identité visuelle commune.

De même, il n'existe pas de cartographie imprimée et/ou numérique dédiée à l'itinéraire. Jusqu'à présent, l'itinéraire s'appuie sur les types de cartes suivants pour communiquer ses arrêts de visite et ses points d'intérêt :

- des cartes qui sont dessinées et fournies par les différentes brochures, dépliants, aides à la visite et guides touristiques locaux de chacun des membres,
- les cartes qui se trouvent dans des sources largement acceptées, telles que l'Encyclopaedia Britannica (qui sont les cartes sur lesquelles la délimitation géographique de l'itinéraire est largement basée),
- les cartes que l'on trouve en ligne et
- des cartes créées par l'itinéraire via Google pour indiquer les itinéraires, les distances et la géomorphologie.

Ces dernières ne figurent pas sur le site web de l'itinéraire, mais ont été utilisées pour des présentations aux parties prenantes. Tout ce qui précède découle des discussions tenues avec les représentants de la direction lors de la visite sur le terrain.

En outre, le réseau n'utilise pas de carte unique qui présenterait les territoires traversés et se caractériserait par la clarté des informations. Les cartes utilisées sont assez schématiques et ne donnent pas aux utilisateurs les informations nécessaires concernant les arrêts, les alternatives de transport, les niveaux de difficulté en cas d'approche physique - par exemple, marche, randonnée, trekking, cyclisme et autres activités. En outre, les arrêts le long de l'itinéraire ne sont pas reliés à d'autres sites et points d'intérêt, à la gastronomie, à l'hébergement et/ou à des événements parallèles ou à des divertissements que les utilisateurs peuvent prendre en considération lorsqu'ils planifient leur itinéraire ou qu'ils sont sur l'itinéraire. Ces éléments ne sont donnés ni sur papier, ni sous forme numérique. En conséquence, les cartes actuellement utilisées ne sont pas particulièrement conviviales pour le visiteur moyen.

Il ne semble pas exister de bulletins d'information ou d'outils similaires pour tenir les parties prenantes et le public informés des derniers événements et activités de l'itinéraire. Cela pourrait être lié à l'absence d'une stratégie et d'une approche de communication centralisée. Les seuls moyens par lesquels les parties prenantes semblent être informées sont les cas de contact direct et ciblé - lorsque la direction de l'itinéraire sait qu'il y a un intérêt déclaré. En outre, la visite sur le terrain a coïncidé avec une demi-journée d'information organisée au musée de la Culture byzantine de Thessalonique (Grèce), qui est le siège de l'itinéraire. Cet événement était destiné à la fois aux parties prenantes, connues du réseau et nouvellement attirées, et au grand public.

Un système de signalisation permettant d'identifier les membres du réseau dans les territoires traversés par l'itinéraire n'a pas encore été développé. Le seul panneau visible lié à l'itinéraire était celui portant le logo et le code QR de l'itinéraire (évoqué plus haut) lors de la visite de terrain. Il a été trouvé dans certains lieux, comme à Thessalonique, Véria, Apollonia, Lagina dans la région de Macédoine centrale.

La direction de l'itinéraire a expliqué qu'elle ne prévoyait pas de créer de panneaux supplémentaires ou de panneaux d'aucune sorte, car l'idée centrale est de diriger l'utilisateur uniquement vers le code QR. Cette décision s'explique par des préoccupations environnementales, mais aussi par la possibilité d'adapter et d'enrichir le matériel fourni. Le panneau assure une certaine visibilité, mais presque uniquement lorsque le visiteur se trouve déjà à proximité du panneau. Aucune signalisation de route ou de zone n'a été envisagée et les panneaux sont actuellement uniquement en anglais. Les membres expliquent qu'ils prévoient d'installer des panneaux qui marquent les kilomètres de l'itinéraire, comme cela était habituel à l'époque romaine.

Une idée concernant la signalisation des itinéraires de randonnée a été proposée par le studio Warlamis, qui participe activement au rapport. Il est proposé qu'une partie de l'itinéraire de promenade en Macédoine centrale soit parsemée d'une espèce d'œuvres d'art contemporain en plein air (principalement des sculptures). Celles-ci seront liées au thème de l'itinéraire et marqueront le bon chemin, tout en offrant au visiteur l'occasion de se reposer et de réfléchir à d'éventuels extraits de textes - par exemple, des Actes ou des Épîtres - qui pourraient être utilisés, parsemés le long de l'itinéraire. Bien qu'un certain nombre de ces "monuments" modernes puissent être créés pour l'itinéraire par cet atelier particulier, cette idée est sérieusement envisagée de manière plus générale par la direction de l'itinéraire.

#### **4. Conclusions et recommandations**

En référence aux critères énoncés dans la Résolution CM/Res(2013)67, concernant la certification, la proposition de l'itinéraire est la suivante :

##### **I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes**

Le thème n'est représentatif des valeurs européennes que dans une certaine mesure. Le thème n'est pas défini conceptuellement et manque de clarté quant à son objectif et au message à transmettre. En effet, il n'est pas précisé s'il s'agit de St Paul lui-même en tant que personnalité emblématique, de ses missions et de ce qu'elles représentent historiquement et aujourd'hui, des itinéraires eux-mêmes d'un point de vue historique, ou de tout cela à la fois. Comme il n'y a pas de récit et de message central à relayer, le thème est difficile à cerner.

En outre, le réseau candidat a cherché à démontrer comment l'œuvre écrite de Saint Paul, à savoir ses épîtres, se rapporte à des valeurs communes telles que la liberté, les droits de l'homme et l'État de droit. Cependant, le thème tend à relier ces valeurs à St Paul en tant que personnage qui, selon la direction de l'itinéraire, a écrit à leur sujet, et pas nécessairement à l'époque de ses Missions. Elles ne découlent pas organiquement de ses missions et de leur contexte historique, ou bien elles n'ont pas été suffisamment mises en évidence comme faisant partie de celles-ci.

Le thème, pour autant qu'on puisse le comprendre, est commun à au moins trois pays d'Europe, géographiquement, historiquement/conformément à la tradition, et religieusement, puisqu'il fait référence aux débuts du christianisme. Les membres fondateurs en sont déjà issus, à savoir Chypre, la Grèce et l'Italie. Le thème a le potentiel de devenir pertinent pour d'autres pays d'Europe.

Le thème n'est pas, à l'heure actuelle, recherché et développé par des groupes d'experts multidisciplinaires. Par conséquent, on ne peut pas dire que son offre limitée d'activités et de projets soit fondée sur un consensus. Il illustre la mémoire, l'histoire et le patrimoine européens de manière limitée. Il relie les Européens, au moins historiquement, à leur héritage commun de l'Empire romain et de la diffusion de la religion chrétienne. La possibilité de comprendre comment des personnes culturellement et ethniquement différentes interagissaient à l'époque, et comment les mouvements de population étaient mobilisés/réalisés aide en partie à interpréter la diversité de l'Europe actuelle.

Ce thème a le potentiel de se prêter à des échanges culturels et éducatifs de jeunes. Cependant, il pourrait être difficile à travailler en raison de sa spécificité, de son austérité et de sa linéarité. De même, il peut permettre le développement d'initiatives en matière de tourisme culturel et de développement culturel durable. En ce qui concerne les projets innovants, il peut l'être moins, toujours en raison de son angle spécifique. Il peut toutefois se prêter au développement de produits touristiques, la demande pour ce type de tourisme étant élevée. Les groupes scolaires peuvent constituer un public cible plus difficile, mais s'ils sont abordés de manière imaginative, ils peuvent également être couverts.

Dans l'ensemble, le thème doit d'abord être centralisé et correctement conceptualisé, sur la base d'une recherche multidisciplinaire et interculturelle. En l'état actuel des choses, il est plutôt unidimensionnel et peut-être légèrement déconnecté du mode de vie européen actuel, tant en termes de valeurs, d'anxiétés, de développement personnel que de besoins de divertissement. Il lui manque un message central, peut-être avec des ramifications qui l'enrichiraient, qui permettrait aux citoyens européens et mondiaux de s'y connecter à un niveau spirituel, intellectuel, émotionnel et physique.

Il y a plusieurs points indiqués dans l'élaboration du thème jusqu'à présent qui pourraient être repris et développés davantage. Tout d'abord, il s'agit du fait que Saint Paul a voyagé entre les continents modernes, et s'est donc familiarisé avec des habitudes et des traditions différentes. Il a vécu une transformation personnelle impressionnante à travers sa conversion, et il l'a courageusement soutenue. Il a parlé avec courage et passion de ses convictions, même s'il savait qu'il risquait d'être persécuté. Il n'a jamais cessé de vouloir influencer son public, et de l'émouvoir. Dans le même temps, le contexte dans lequel il a réalisé tout cela était une civilisation multiculturelle florissante, qui se développait dans des domaines d'une beauté exceptionnelle, la richesse des produits, l'innovation dans les processus et l'établissement de l'esthétique.

Il s'agit là de quelques idées de base sur lesquelles l'itinéraire pourrait être construit comme une expérience à plusieurs niveaux, qui permet également un voyage de bien-être ultime, à la fois physique et spirituel.

Ainsi, le thème sortira de ses strictes limites théologiques/géographiques et aura le potentiel de toucher des publics beaucoup plus larges et diversifiés, et de contribuer au tourisme culturel et au développement durable.

## **II. Liste des priorités d'action**

Les activités organisées par l'itinéraire sont actuellement très limitées. Il en existe quelques-unes, ainsi que quelques projets en phase initiale, mais elles sont peu nombreuses pour pouvoir illustrer la coopération en matière de recherche et de développement.

L'itinéraire a le potentiel de stimuler la prise en charge du patrimoine qui reste souvent négligé ou oublié, et un intérêt accru pour les zones moins visibles (principalement rurales). Cependant, il ne s'est pas encore engagé de manière dynamique dans cette voie. L'une des raisons pourrait être qu'il a jusqu'à présent traité des monuments et des sites qui sont généralement pris en charge, car ils sont importants pour d'autres héritages que celui représenté par l'itinéraire.

Des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes Européens sont envisagés, par le biais d'échanges d'étudiants et de camps d'été, mais là encore, le programme est limité. Il n'est pas non plus suffisamment détaillé pour garantir le succès des activités auprès d'un public dynamique, exigeant et difficile à attirer et à maintenir l'attention. L'utilisation de moyens numériques et/ou d'activités très physiques pourrait avoir un rôle très important à jouer dans ce domaine.

La pratique culturelle et artistique contemporaine a été abordée dans une certaine mesure. Le tourisme culturel et le développement durable sont, à l'heure actuelle, plutôt envisagés que mis en œuvre. Néanmoins, les mesures prises pour sensibiliser et impliquer les bonnes parties prenantes sont correctes et assez variées. L'apprentissage de compétences professionnelles/traditionnelles est un domaine qui pourrait également être envisagé aux côtés de la gastronomie et du tourisme alternatif/lent.

Dans l'ensemble, cette partie est celle qui s'avère être la moins développée dans le processus d'établissement de l'itinéraire. Les activités tendent à s'orienter vers la communication professionnelle uniquement, les visiteurs et le grand public étant plutôt négligés. L'aspect culturel de l'itinéraire n'est, en outre, pas prédominant. Une stratégie solide qui imaginera de manière dynamique comment chacune de ces catégories peut dériver du concept central, et accordera la même importance à tous les champs d'action prioritaires, de sorte qu'un développement simultané puisse avoir lieu. Il est très important que cette stratégie soit

conceptualisée par tous les membres en combinaison et qu'elle soit supervisée par la direction dans un souci de cohérence, d'homogénéité et d'égalité au sein du réseau.

Bien sûr, les actions locales qui respectent et renforcent les caractéristiques thématiques sont également encouragées ; cependant, les deux types d'activités doivent travailler en tandem vers un objectif commun de développement et d'intérêt soutenu pour l'Itinéraire. En outre, les développements organiques déjà réussis, tels que les projets artistiques contemporains, peuvent être suivis, étudiés et peut-être transformés en modèles pour le développement de l'ensemble de l'Itinéraire.

### **III. Liste des critères pour les réseaux**

Le réseau ne présente pas actuellement un cadre conceptuel fondé sur la recherche du thème, basé sur un consensus entre les partenaires. Il est impossible de discerner à la fois un concept clair et une recherche approfondie et systématisée.

Bien que quatre États membres soient actuellement impliqués, et que d'autres pourraient éventuellement s'ajouter, les activités et les projets du réseau sont plutôt limités. Par conséquent, le succès du réseau sur ce point ne peut être facilement évalué. Malgré cela, pour les activités, bien que de type professionnel/communication, qui existent, les partenaires profitent d'une bonne collaboration, parfois bilatérale. Cela indique que les futurs travaux de collaboration pourraient réussir.

Les plans d'élargissement du réseau sont développés localement plus que centralement. Bien qu'un bon choix de parties prenantes soit approché, il est difficile de commenter les plans visant à impliquer le plus grand nombre possible d'États parties et d'autres États dans le réseau. Toutefois, les partenaires ont fait part de leur intention de développer le réseau avec des membres d'autres pays européens et de l'étendre à la Turquie (et à la Syrie, si et quand cela est possible), ce qui est une bonne indication.

Le réseau semble être viable sur le plan financier et organisationnel. Bien que le budget, tel qu'il est présenté dans le dossier de candidature, soit plutôt schématique et ne justifie pas les prévisions de croissance, le réseau actuel nous a rassurés sur la santé et la viabilité de ses finances, ce qui est positif. Les statuts juridiques de l'organisation et son fonctionnement démocratique sont satisfaisants et laissent présager de bons progrès futurs.

Dans l'ensemble, le réseau devrait à la fois être géré de manière plus centralisée et plus dynamique, en laissant la place à l'acceptation et à la mise en valeur des contingences locales et à la mise en place de collaborations bilatérales. Cependant, l'activité, qui devrait être basée sur une recherche solide, est actuellement dispersée et doit être à la fois organisée et solidifiée. L'expansion du réseau doit également faire l'objet d'une réflexion et d'une stratégie immédiates et efficaces. Le concept et la recherche de l'Itinéraire aideront les partenaires à comprendre leurs besoins et à visualiser l'avenir de leur réseau, afin de poursuivre les bons partenariats et de lui permettre de s'épanouir dans les années à venir.



CRITERES		Respect des critères de certification par le réseau candidat
<b>I. Thème de l'itinéraire culturel</b>		Le thème a une bonne base, car St Paul est une figure reconnue et vénérée au niveau international, qui transcende les cultures et les croyances. En outre, les zones géographiques de ses voyages sont essentielles pour l'attraction touristique. Toutefois, le thème n'a pas fait l'objet de recherches approfondies et n'a pas été conceptualisé de manière à pouvoir être associé au citoyen européen et mondial actuel, tout en mettant en évidence notre héritage et notre avenir européens communs. En tant que tel, il ne remplit les critères que dans une certaine mesure, avec du potentiel.
<b>II. Priorités d'action</b>	<b>Coopération en matière de recherche et de développement</b>	La recherche et le développement ne sont ni le fruit d'une coopération, ni très avancés au sein d'un axe central et dédié à l'itinéraire. Ce ne sont pas non plus des actions ou des projets visibles, dont l'itinéraire dispose d'un petit nombre.
	<b>Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen</b>	Le réseau a le potentiel de valoriser de manière plus dynamique la mémoire, l'histoire et le patrimoine européen. Jusqu'à présent, il l'a fait par le biais de matériel déjà existant et très visible. En tant que tel, il ne répond que partiellement à ce critère, et pas de manière centralisée en tant que produit unique.
	<b>Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens</b>	Certains efforts ont été faits dans ce sens, qui sont louables. La culture et l'éducation sont toutes deux abordées, mais avec une offre très limitée de projets, et pas assez de détails sur ceux-ci. Le réseau ne remplit que partiellement cette mission.
	<b>Pratique contemporaine de la culture et des arts</b>	Ce critère a connu un démarrage dynamique. Les deux propositions faites, à savoir un monument dédié et des "arrêts" dispersés le long de l'itinéraire, spécialement conçus et réalisés, sont bonnes et appropriées comme modèle. Cela répond à ce critère dans une bonne mesure.
	<b>Tourisme culturel et développement culturel durable</b>	De bonnes idées, de premiers contacts et des propositions sont faites, bien qu'aucune d'entre elles n'ait encore été mise en œuvre de manière autonome. La collaboration avec les parties prenantes (c'est-à-dire les voyageurs) est bonne, et l'élargissement à des actions autonomes est nécessaire. Ce critère n'est pas vraiment rempli en termes d'action, bien que les idées soient solides et disponibles.
<b>III. Réseau de l'itinéraire culturel</b>		Le réseau est adapté au contenu de l'itinéraire, mais il est limité, à la fois en termes de nombre, de typologie des membres et de portée géographique. Il bénéficie d'un bon statut juridique, semble être durable et a un potentiel de croissance. Le critère est actuellement respecté dans une certaine mesure.
<b>Outils de communication</b>		Les outils de communication sont très limités. L'utilisation de matériel connexe et préexistant, qui ne fait toutefois pas partie d'une campagne dédiée, nuit à l'itinéraire lui-même. Un démarrage positif a été fait, et ce critère est rempli dans une mesure limitée.

## 5. Liste des références

La section Références doit contenir la liste des documents fournis par l'itinéraire culturel candidat et toute documentation ou source d'information supplémentaire analysée par l'expert (le cas échéant).

Veillez indiquer si tous les documents requis pour l'évaluation ont été dûment soumis par l'itinéraire candidat.

### Liste des documents fournis par l'itinéraire culturel candidat

1. FORMULAIRE DE DEMANDE  
Itinéraire culturel Paul's Footsteps\_2021-2022\_Formulaire de certification\_V3 (Word)  
Itinéraire culturel Paul's Footsteps\_2021-2022\_Formulaire de certification\_V3 (PDF)
2. STATUTS  
Convention du Groupement Européen de Coopération Territoriale "Sur les traces de St Paul, Apôtre des Nations - Itinéraire culturel".  
Statuts du Groupement Européen de Coopération Territoriale "Sur les traces de Saint Paul, Apôtre des Nations - Itinéraire culturel".  
Ιδρυτική Σύμβαση του Ευρωπαϊκού Ομίλου Εδαφικής Συνεργασίας (Ε.Ο.Ε.Σ.) "Στα Βήματα του Αγ. Παύλου, Αποστόλου των Εθνών - Πολιτιστική Διαδρομή"  
Καταστατικό του Ευρωπαϊκού Ομίλου Εδαφικής Συνεργασίας (Ε.Ο.Ε.Σ.) "Στα Βήματα του Αγ. Παύλου, Αποστόλου των Εθνών - Πολιτιστική Διαδρομή"  
Memorandum d'entente entre la Région de Macédoine centrale - Département du tourisme, la Région du Latium, Italie - Agenzia Regional del Turismo, le Conseil régional du tourisme de Pafos, Chypre et le Réseau européen du tourisme culturel AISBL.  
Αριθμός Συνεδρίασης 4 <sup>η</sup>/22-05-2020 --- Αριθμ. Απόφασης 23/2020  
Projet Cult-RInG Interreg Europe - Action sur le développement de l'itinéraire culturel de St Paul (x3)  
Συμμετοχή της Περιφέρειας Κεντρικής Μακεδονίας στον ΕΟΕΣ 'Στα Βήματα του Αγ. Παύλου, Αποστόλου των Εθνών - Πολιτιστική Διαδρομή".
3. MEMBRES  
ANNEXE 3 MEMBRES
4. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (dossier vide)
5. INFORMATIONS FINANCIÈRES  
BUDGET 2021-2022-2023
6. ACTIVITÉS  
Plan triennal 2021-2022-2023
7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
Présentation de l'itinéraire culturel de St Paul  
Brochure GNT0 1  
Brochure GNT0 2  
Brochure sur le Latium  
Brochure Pafos  
Brochure Kavala 1  
Brochure Kavala 2  
Brochure GNT0 2 Tourisme religieux

Brochure Veroia  
La culture orthodoxe en Piérie  
Lettre de soutien Musée Byzantin  
Lettre de soutien Municipalité de Veroia  
Lettre de soutien à la région Nord de la mer Égée  
ΔΠΜΣ ΔΕΣΠΟΤΗΣ

## Documentation additionnelle/Sources d'information analysées par l'Expert

### Livres

Μητροπολίτης Βεροίας, Ναούσης και Καμπανίας Παντελεήμων Καλπακίδης. *Παύλος, ο των Βεροίων διδάσκαλος*. Βέροια : Εκδόσεις Ιεράς Μητροπόλεως, Βεροίας, Ναούσης και Καμπανίας, 2019 [Πρακτικά Συνεδρίων]

- PPTS par les représentants des régions de l'Attique, de la Macédoine centrale, de la Crète, de la Macédoine orientale et de la Thrace, du Péloponnèse / GNTO / Musée de la culture byzantine (Directeur)
- ΠΑΡΑΡΤΗΜΑ\_II\_Agenda 2<sup>ème</sup> LSG
- ΠΑΡΑΡΤΗΜΑ\_IV\_Λίστα Συμμετεχόντων
- ΠΑΡΑΡΤΗΜΑ\_VI\_Minutes 2<sup>ème</sup> LSG v1
- Liste des participants
- GECT St Paul première réunion des partenaires 18\_3\_2021\_projet d'ordre du jour
- Plan d'activités du GECT 2021-2023
- Cult\_RInG\_Minutes 1<sup>ère</sup> LSG v1
- Cult-RInG\_Agenda 1<sup>ère</sup> LSG
- Bibliografia Itinerario di San Paolo 06 2020

### Sites web

« Les itinéraires culturels, un investissement pour la croissance et l'emploi ».  
<https://www.interregeurope.eu/cult-ring/> (consulté le 30 novembre 2021)

Réseau européen du tourisme culturel  
<https://www.culturaltourism-network.eu/about-us.html> (consulté le 20 novembre 2021)

Sur les traces de saint Paul, l'apôtre des nations - Itinéraire culturel  
<https://www.stpaul-culturalroute.eu/>

Région de Pafos  
<https://www.visitpafos.org.cy/pafos-region/> (consulté le 30 novembre 2021)

Région de Macédoine centrale  
<https://www.pkm.gov.gr/> (consulté le 25 novembre 2021)

Le tourisme religieux : Un témoignage de l'héritage chrétien de Chypre  
<https://www.visitpafos.org.cy/a-proud-heritage/religious/> (consulté le 6 décembre 2021)

Turismo - Regione Lazio  
<https://www.regione.lazio.it/cittadini/turismo> (consulté le 25 novembre 2021)

## **6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et/ ou d'entretiens en ligne avec la direction du réseau et les membres du réseau**

### **Visite sur le terrain**

29 novembre - 2 décembre 2021, Thessalonique et région de Macédoine centrale

#### **Lundi 29 novembre**

9h00 Réunion au siège de la région de Macédoine centrale, avec Alexandros Thanos, chef du tourisme et vice-président / Constantinos Michailidis, directeur de la direction de l'innovation et de l'entrepreneuriat / Miltiadis Nikolaou, directeur de la direction du tourisme / Manos Viougoukas, directeur de l'itinéraire culturel, secrétaire général, ECTN / Alkis Kyriakou, consultant de la MRC, Cult-RInG

9h45 Tour et visite guidée de Moni Vlatadon et du centre de Thessalonique, avec Anastasia Gaitanou, présidente de l'Association des guides touristiques de Thessalonique et de la Grèce du Nord.

12h00 Départ pour Véria

13h15 Arrivée à Véria. Rencontre dans les bureaux de la Sainte Métropole de Véria, Naousa et Kampania avec : Le Maire de Véria Konstantinos C. Vorgiazidis / le Très Révérend Métropolitain de Véria, Naousa et Kampania Panteleimon / Maria Andreadou, responsable de l'Office du Tourisme du Secteur Régional d'Imathia, / Pavlos Trochopoulos, Atelier Expérimental de Vergina

14h00 Visite de la Tribune St Paul et de la Synagogue

15h00 Déjeuner

16h30 Départ pour Thessalonique

#### **Mardi 30 novembre**

9h00 Départ pour Lagina, Amfipoli, Apollonia, Nea Fokea avec : Alkis Kyriacou et Manos Vougioukas

Visites des sites

16h00 Déjeuner et discussions d'information

17h30 Départ pour Thessalonique

#### **Mercredi 1er décembre**

11h30 Entretien en ligne avec Nasos Hadjigeorgiou (Région de Pafos)

14h00 Entretien hybride avec Constantinos Michailidis, Miltiadis Nikolaou et Manos Vougioukas

15h30 Entretien en ligne avec Giuliano Tallone (Agenzia Regionale del Turismo, Lazio)

#### **Jeudi 2 décembre**

10h00 Séance d'information d'une demi-journée sur l'itinéraire culturel, Musée de la culture byzantine

13h00 Discussion avec le Dr Flora Karagianni, directrice du Centre européen des monuments byzantins et post-byzantins, et avec le Dr Christos Tsironis, professeur adjoint

de théorie sociale : Modernité et christianisme, Département d'éthique et de sociologie,  
Faculté de théologie, Université Aristote de Thessalonique

7. **Annexe 2 : Liste des acronymes, liste des illustrations, tableaux et documents complémentaires.**

**Illustrations**



Illustration 1 Logo de l'itinéraire culturel

**Liste d'acronymes**

GECT : Groupement européen de collaboration territoriale

LSG : Réunion du groupe des parties prenantes locales

## 8. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTROLE POUR L'EVALUATION A DESTINATION DE L'EXPERT						
QUESTIONS			Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)	
3.1 THEME	1	Le thème de l'itinéraire représente-t-il une valeur commune (historique, culturelle ou patrimoniale) à plusieurs pays européens ?	1			
	2	Le thème de l'itinéraire offre-t-il une base solide pour les échanges culturels et éducatifs entre jeunes ?	1		Il convient de les développer davantage	
	3	Le thème de l'itinéraire offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1		L'itinéraire a le potentiel de réaliser des activités innovantes, bien qu'il n'y ait pas encore de preuves.	
	4	Le thème de l'itinéraire offre-t-il une base solide pour le développement de produits touristiques culturels ?	1		Ce point doit être développé davantage	
	5	Le thème a-t-il été recherché/développé par des universitaires/experts de différentes régions d'Europe ?		0		
3.2 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement	6	L'itinéraire offre-t-il une plateforme de coopération pour la recherche et le développement de thèmes/valeurs culturels européens ?	1		
		7	L'itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de rassembler des connaissances dispersées ?		0	
		8	L'itinéraire montre-t-il comment ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1		Ce point doit être développé davantage
		9	L'itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?		0	
		10	L'itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et de centres de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?		0	Bien que les universités, les centres de recherche et les particuliers effectuent leurs propres recherches
		11	L'itinéraire dispose-t-il d'un comité scientifique multidisciplinaire ?		0	
		12	Le Comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?		0	Il n'y a pas de comité scientifique actuellement
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et/ou à ses activités au niveau théorique ?		0	Il n'y a pas de comité scientifique actuellement
	14	Le Comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et/ou à ses activités au niveau pratique ?		0	Il n'y a pas de comité scientifique actuellement	
	3.2.2 Mise en valeur de la mémoire de	15	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?		0	
		16	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?		0	
		17	Les activités de l'itinéraire permettent-elles de promouvoir le label de certification des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ?		0	

		18	L'itinéraire fonctionne-t-il en conformité avec les chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?		0		
		19	Les activités de l'itinéraire permettent-elles d'identifier, de préserver et de développer les sites du patrimoine européen dans les destinations rurales ?		0		
		20	Les activités de l'itinéraire permettent-elles d'identifier, de préserver et de développer les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		0		
		21	Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		0		
		22	Les activités de l'itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et du développement durable ?	1			
		23	Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles sa signification historique et soulignent-elles ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1	0		
		24	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, la protection et la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention culturelle européenne, Convention de Faro, Convention européenne du paysage, Convention du patrimoine mondial, ...) ?		0		
	3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1		Oui, en général, car les détails ne sont pas fournis.	
		26	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle grâce à la visite de lieux divers ?		0	Non identifié	
		27	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges de jeunes de différents milieux sociaux et régions d'Europe ?		0	Non identifié	
		28	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration aux établissements d'enseignement à différents niveaux ?		0	Non identifié	
		29	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur les expériences personnelles et réelles grâce à l'utilisation de lieux et de contacts ?		0	Non identifié	
		30	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?		0	Non identifié	
		31	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération impliquant des établissements d'enseignement à différents niveaux ?		0	Non identifié	
		3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques	32	Les activités culturelles de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre les différentes expressions artistiques des pays européens ?		0	
			33	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des projets artistiques qui établissent des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1		
	34		Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles les pratiques culturelles et artistiques contemporaines	1			



		innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?			
	35	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs et les professionnels de la culture à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?		0	
	36	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre les diverses expressions culturelles et artistiques des différents pays d'Europe ?		0	
	37	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques qui explorent les liens entre le patrimoine et la culture contemporaine ?		0	
	38	Les activités culturelles de l'itinéraire mettent-elles en valeur les pratiques les plus innovantes et créatives ?		0	
	39	Les activités culturelles de l'itinéraire relient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ? ***		0	
	40	Les activités de l'itinéraire (en rapport avec le développement du tourisme culturel durable) contribuent-elles à la formation de l'identité locale, régionale, nationale et/ou européenne ?	1		
	41	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement d'un tourisme culturel durable) impliquent-elles activement 3 moyens majeurs pour faire connaître leurs projets culturels : presse écrite, diffusion et médias sociaux ?		0	
	42	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les communautés et les cultures urbaines et rurales ?	1		
	43	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les régions développées et défavorisées ?		0	
	44	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?		0	
	45	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les cultures majoritaires et minoritaires (ou natives et immigrantes) ?		0	
	46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1		
	47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1		
	48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturelles ?	1		Ce point doit être développé davantage
	49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, services ou activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?		0	
	50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le domaine du tourisme ?	1		
	51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils le long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et les impacts économiques de l'itinéraire sur les territoires traversés ?		0	
3.3	RÉSEAU	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1		
	53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1		

	54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire était-il fondé sur une base scientifique ?		0		
	55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans tout ou partie de ses projets ?		0	Il n'y a pas de projets développés	
	56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1			
	57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE...) ?	1			
	58	Le réseau fonctionne-t-il de manière démocratique ?	1			
	59	Le réseau précise-t-il ses objectifs et ses méthodes de travail ?		0		
	60	Le réseau précise-t-il les régions concernées par le projet ?	1			
	61	Le réseau précise-t-il ses partenaires et les pays participants ?	1			
	62	Le réseau précise-t-il les champs d'action concernés ?	1			
	63	Le réseau précise-t-il sa stratégie globale à court et à long terme ?	1		Bien qu'avec très peu de détails	
	64	Le réseau identifie-t-il des participants et des partenaires potentiels dans les États membres du Conseil de l'Europe et/ou dans d'autres pays du monde ?	1			
	65	Le réseau fournit-il des détails sur son financement (rapports financiers et/ou budgets d'activités) ?	1		Oui, mais pas en détail	
	66	Le réseau fournit-il des détails sur son plan opérationnel ?		0		
	67	Le réseau joint-il le ou les textes de base confirmant son statut juridique ?	1			
	3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1		
69		Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?		0	Il n'existe pas encore d'outils de communication spécifiques pour l'itinéraire.	
70		L'itinéraire dispose-t-elle d'un site web dédié ?	1			
71		Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?			Seulement en anglais	
72		Le site est-il disponible dans d'autres langues ?		0		
73		Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le web 2.0 ?	1		Actuellement, seul Facebook	
74		Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?		0		
75		Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?		0		
76		Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?		0		
Uniquement pour les itinéraires culturels certifiés du Conseil de		77	Le titre d'"Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les pages web, les publications, etc.)			n/a
		78	Le logo de la certification est-il présent sur tous les supports de communication ?			n/a
	79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et position) ?		0		
	80	Les logos (Itinéraire culturel + logo de certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	1			
	81	Le logo de certification du Conseil de l'Europe figure-t-il sur les panneaux de signalisation indiquant l'itinéraire culturel ?			n/a	
<b>SCORE</b>			<b>33</b>	<b>0</b>		